

**REPRESENTATIONS SOCIALES ET USAGES DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO, PROVINCE DU HOUEY, REGION DES HAUTS-BASSINS<sup>1</sup> (BURKINA FASO)**

**Isso GANAME**

Centre Universitaire de Manga, Université Norbert ZONGO  
[issoganame871@gmail.com](mailto:issoganame871@gmail.com)

**Gaoussou NEBIE**

Centre Universitaire de Manga, Université Norbert ZONGO  
Laboratoire Société, Mobilité, Environnement (LASME)  
[gaoussnebie@yahoo.fr](mailto:gaoussnebie@yahoo.fr)

&

**Roger ZERBO**

Directeur de recherche, CNRST  
[roger.zerbo@inss.gov.bf](mailto:roger.zerbo@inss.gov.bf)

**Résumé :** Les rapports « villes et biodiversité » ont fait l’objet de plusieurs rencontres de haut niveau. Chacune de ces rencontres a permis de prendre d’importantes résolutions pour la protection de l’environnement et des espaces verts urbains qui remplissent plusieurs fonctions. Pour mieux cerner l’importance des espaces verts en milieu urbain, une recherche de type qualitatif a été menée dans la ville de Bobo-Dioulasso mobilisant plusieurs acteurs de couches sociales et de niveaux d’études différents. Au total, plus e cinquante (50) personnes ont contribué à cette recherche pour montrer les relations entre usages des espaces verts et représentations sociales. Les résultats de la recherche ont montré dans un premier temps que le développement des espaces verts est dépendant des représentations sociales. Dans un second temps, que l’amélioration durable des conditions de vie est tributaire de la protection des espaces verts. Plusieurs solutions sont envisageables pour le développement des espaces verts.

**Mots clés :** Politique, espaces verts, représentations sociales, ville, développement durable, ville, Bobo-Dioulasso.

**SOCIAL REPRESENTATIONS AND USES OF GREEN SPACES IN THE CITY OF BOBO-DIOULASSO, HOUEY PROVINCE, HAUTS-BASSINS REGION (BURKINA FASO)**

**Abstract :** The “Cities and Biodiversity” reports have been the subject of several high-level meetings. Each of these gatherings led to the adoption of significant resolutions aimed at protecting the environment and urban green spaces, which perform multiple functions. In order to better apprehend the importance of green spaces in urban settings, a qualitative research study was conducted in the city of Bobo-Dioulasso, involving a wide range of stakeholders from different social strata and research backgrounds. In total, seventy participants contributed to the study in

---

<sup>1</sup> Sur décision prise en conseil de Ministres le 02 juillet 2025, le gouvernement Burkinabè a décidé de faire passer le nombre de régions de 13 à 17 ? Dans la même volée, certaines régions ont changé de noms dont celle des Hauts-parleurs -Bassins qui est devenue le Guiriko.

order to elucidate the relationships between the uses of green spaces and social representations. The findings first reveal that the development of green spaces is closely dependent on social representations. Secondly, they show that the sustainable improvement of living conditions is contingent upon the protection of green spaces. Several solutions can therefore be envisaged to promote the development of urban green spaces.

**Keywords :** green spaces; social representations; sustainable development; city; Bobo-Dioulasso.

## Introduction

Les rapports entre ville et biodiversité végétale sont complexes. L'environnement en milieu urbain et particulièrement les espaces verts sont différemment perçus. D'une part, les espaces verts contribuent à l'amélioration du cadre de vie et d'autre part, leur développement est confronté à plusieurs problèmes. Parmi les problèmes liés au développement des espaces verts figure la croissance démographique (Todaro, 1997). Des politiques et stratégies de réduction de la croissance urbaine ont été mises en place au Burkina Faso suite à des résolutions et des rencontres de haut niveau. La stratégie de développement rural est l'exemple concret. Elle vise à réduire les flux migratoires vers les grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Ouédraogo et Piché, 2007) par la modernisation des villes secondaires, la commercialisation de l'agriculture et le renforcement de l'artisanat (Gregory 1974). La politique « d'urbanisation diffuse » est également mise en action (De Jong et Harbison, 1981). Il s'agit d'une stratégie de dispersion urbaine dont l'objectif est d'accroître les villes secondaires et retenir les populations (Becker, Hamer et al. 1994) Au-delà des politiques de développement des villes, les textes qui régissent la vie des espaces existent comme la loi n°55-2004/12/AN du 21 décembre 2004, relatif au Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso, et, la loi n°024-2018/AN portant orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire au Burkina Faso.

On note également l'existence des Schémas Directeurs pour l'aménagement et la gestion des espaces (urbains). Tout comme d'autres villes d'Afrique et particulièrement celles du Burkina Faso, l'usage des espaces verts constitue un problème de politique locale difficile à résoudre par la seule volonté des collectivités territoriales. Dans la commune de Bobo-Dioulasso, capitale économique et culturelle du Burkina Faso, la gestion de ce bien commun que sont les espaces verts se heurte à d'énormes difficultés. Il est important de se poser la question de savoir s'il existe des liens entre représentations sociales et usages des espaces dans la ville de Bobo-Dioulasso. En clair, dans quel sens, les représentations sociales et usages des espaces verts sont-ils liés ? Comment rendre les usages des espaces verts des facteurs du développement durable local ?

Pour cerner la pertinence des liens entre représentations sociales et usages des espaces verts dans la politique du développement durable local, une recherche, basée sur l'approche qualitative, a été menée dans la ville de Bobo-Dioulasso. Cette dernière a pour objectif global de faire le lien entre les représentations et les usages des espaces verts. Sur la base d'un tel objectif, l'hypothèse centrale de cette recherche est que « les usages des espaces verts sont liés aux différentes représentations sociales », lesquelles influencent leur préservation ou leur détérioration. La présente réflexion pourra permettre aux politiques d'envisager des pistes de solutions pour une bonne gestion des biens communs dans les centres urbains, des espaces verts

en l'occurrence, et par-delà, contribuer à l'amélioration durable de la vie des citoyens. Le dynamisme environnement et ville appelle à des approches sociales et politiques propres à l'Afrique subsaharienne (Juhé-Beaulaton, 2006). Avant de passer à la présentation des résultats, quelle a été la méthodologie de la recherche mobilisée et la stratégie d'analyse des données utilisées ?

## **1. Méthodologie de la recherche et stratégie d'analyse des résultats**

Il est ici question de l'approche théorique, des méthodes, des techniques et des outils mobilisés lors de cette recherche pour obtenir les données et parvenir à des résultats.

### **1.1. Théories et méthodes de recherche**

Pour analyser les liens entre représentations sociales et usages des espaces verts à Bobo-Dioulasso, nous avons fait recours aux théories des représentations sociales et au fonctionnalisme (Durkheim, 1895 ; Mauss, 1925). « Les représentations culturelles des phénomènes environnementaux ne sont pas aisément séparables de ce que font les populations » (Fairhead & Leach, 1994, p.16 ; Abric, 1994, p.19). Une représentation sociale est « un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné ». Or, Jodelet (1989, p.36) la considère comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique ». La mobilisation des deux postures théoriques permettent de comprendre les usages sociaux des espaces verts à Bobo-Dioulasso en tenant compte des représentations qu'on en fait et vice-versa. Le site de recherche, Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso, se distingue par son climat favorable, sa richesse végétale, sa diversité culturelle et ses nombreux espaces verts, issus à la fois de traditions locales et de politiques publiques. Ce contexte justifie pleinement le choix de cette ville pour étudier les représentations sociales et les usages des espaces verts dans une perspective de développement durable. La présente recherche a nécessité le recours à la méthode qualitative conformément à l'objectif global et à l'hypothèse centrale de la recherche.

### **1.2 Techniques et outils de recherche**

La technique d'enquête par entretien a été utilisée lors de cette recherche. Ainsi, plus de 50 entretiens (directifs, semi-directifs, non directifs auprès de la population cible, de la population témoin et des personnes ressources) ont été réalisés sur la base de guide d'entretiens. Pour plus de 50 entretiens, 48 personnes, choisies de manière raisonnée, ont constitué notre échantillon. En effet, certains entretiens ont été répétés. L'échantillonnage s'est également appuyé sur la théorie des opportunités et les dynamiques politiques de développement. Les profils interrogés sont variés : chefs coutumiers (au nombre de 04), responsables de services environnementaux (au nombre de 04), spécialistes de l'aménagement du territoire (au nombre de 12), associations écologistes (au nombre de 03), familles riveraines (au nombre de 05), passants et usagers divers (bergers, promeneurs, personnes jetant des ordures, etc. ; au nombre de 10), ainsi que des PDI et des étrangers (au nombre de 10). Ces derniers, souvent peu informés des règles encadrant les espaces verts, ont enrichi la recherche par leurs comportements et témoignages. Ces groupes (PDI et étrangers) ont souvent recours aux espaces verts pour des besoins vitaux comme le bois de chauffe ou le repos, ce qui constitue des « nouveaux

phénomènes ». Egaleme nt des focus group thématiques ont été réalisés auprès des associations (Duchesne & Haegel, 2004), afin de cerner la place des espaces verts dans la vie quotidienne. Les discussions collectives avec les associations ont permis d'éclairer les interactions (Morgan, 1988). Les récits de vie ont enrichi les données, car « les récits de vie s'attachent à saisir l'individu dans son espace temporel [...] pour atteindre à travers lui, les dynamiques du changement social » (Blanchet & Gottman, 1992, p.17). L'observation participante a été l'un des outils utilisé pour la collecte des données. Dans ce sens, très souvent, nous nous sommes assis dans une buvette ou sous un arbre pour observer les déversements des ordures [...] et constater les sentiments ».

### *1.3 Stratégie d'analyse des données*

Les données collectées ont été manuellement transcrites puis analysées de manière thématiques. L'analyse des données nous a conduits aux résultats suivants :

## **2. Résultats**

Les résultats de la présente recherche se déclinent comme suit : appréhension et usages des espaces verts, perceptions politiques et critiques des espaces verts, appréciation politique et justification du développement des espaces verts et, en dernier ressort, menaces politiques et économiques des espaces verts.

### *2.1. L'appréhension et usages des espaces verts*

Conformément à la législation (code de l'environnement, article 4), l'espace vert se définit comme « tout terrain nu ou boisé, délimité et inséré dans le plan cadastral ou tout autre document foncier ou d'urbanisation d'une localité et destiné à la réalisation d'opération d'embellissement ». Cette définition officielle soulève une question centrale : la population perçoit-elle et utilise-t-elle les espaces verts conformément à cette destination juridique et politique ? Les résultats montrent une grande difficulté à définir le terme « espace vert », tant en français qu'en langues locales. À la question : « qu'est-ce qu'un espace vert ou que veut dire espace vert ? », les réponses sont révélatrices : « Sincèrement dit, l'espace vert, j'entends parler, mais je ne peux donner sa signification. Je n'ai jamais vu un espace vert dans notre quartier » (OD, 12 août 2025). Cet enquêté ignore la notion d'espace vert, donc, sa définition juridique. Quant à l'enquêté suivant, il trouve que l'espace vert est une imitation servile. C'est pourquoi il affirme : « Espace vert, faut continuer l'entretien. Oh c'est un lieu qui sert de rond-point. [...] Ils aiment trop copier les blancs. Mais c'est une pelouse verte peut-être avec quelques arbres pour donner de l'ombre » (D.I., 07 août 2025). Une confusion terminologique persiste, même au sein de l'administration. L'espace vert est souvent assimilé au domaine public ou à la trame verte. D.F. (entretien du 25 juillet 2025) affirme : « Pour moi l'espace vert est un domaine public que le maire peut utiliser pour faire une école, un terrain du sport [...] ou un commissariat municipal ». Ce dernier enquêté révèle l'usage des espaces verts dans les centres urbains. Il est rejoint par I.G. (entretien du 13 juillet 2025) qui ajoute : « L'espace vert est une réserve que l'État a prévu pour faire une école, un service de santé ou un marché ». Quant à C.Z. (entretien du 12 juillet 2025), il met en lumière les conséquences d'une confusion de significations de la notion d'espace vert. Ce dernier affirme à ce propos : « les gens confondent espace vert et réserve

administrative [...] Voilà pourquoi, vous voyez des espaces verts devenus des lieux de dépotoirs d'ordures ménagères, de pâturage, de refuge de bandits ou d'autres activités comme la prostitution par racolage ». Deux étudiantes en anthropologie, Aline et Barakissa, déclarent que le terme d'espace vert n'existe pas dans leur vocabulaire actif, ni en français ni dans leur langue maternelle. Cela montre que les pratiques liées aux espaces verts dépendent fortement de la compréhension linguistique et culturelle dudit concept. La relation entre langue et consommation est essentielle dans le quotidien africain, notamment chez les Bobo autochtones de Bobo-Dioulasso. Il apparaît que « l'espace vert est difficilement défini en langue autre que le français ». Si les populations ne connaissent pas ce qu'est l'espace vert, alors, cela influence leurs usages. Il a fallu mener les investigations dans ce sens.

## 2.2. *Perceptions politiques et critiques*

L'espace vert est aussi perçu comme un outil politique, souvent associé à des pratiques opportunistes. Lors d'un focus group, un membre d'une association déclare :

« Comme nos politiciens savent que le respect de l'environnement attire les bailleurs de fonds, ils font tout pour avoir de l'argent [...] le maire a dit qu'il y a plus de 300 espaces verts dans notre seul arrondissement alors qu'étant membre de la commission environnement, nous n'avons même pas recensé les espaces verts » (ancien conseiller municipal, entretien du 08 juin 2025).

Ce témoignage révèle que l'autorité municipale accorde peu d'importance à la notion aux espaces verts et à leurs usages sauf qu'elles espèrent en tirer du profit. D'autres enquêtés vont jusqu'à considérer les espaces verts comme des propriétés du maire, pouvant être vendus ou réaffectés selon ses intérêts. En témoigne le point de vue de l'enquêté S.A. (entretien du 08 juin 2025) : « C'est une superficie réservée par le maire et ses conseillers pour leurs intérêts personnels. Ils les vendent. Je connais un espace vert sur lequel un bâtiment R+ est construit » (S.A., 32 ans de service).

S'agissant de D.Y. (07 août 2025), il illustre cette dérive dont parle S.A. : « je connais une pharmacie construite sur un espace vert [...] Il suffit qu'un coup de téléphone vienne du ministre et tout change. L'affaire est en justice et le chantier est arrêté ». Malgré ces critiques, certains enquêtés ont une perception positive des espaces verts, en phase avec leur vocation écologique et sociale. Ainsi, S.L. (entretien du mois de septembre 2025) soutient : « Un espace vert est une réserve que les autorités prévoient pour qu'il y ait de l'ombre dans la ville [...] C'est pour conserver les espèces végétales et animales [...] rester en contact avec les ancêtres [...] une aire de jeux et de cérémonies diverses ». Ce dernier attribue une fonction spirituelle et religieuse aux espaces verts. I.G. (entretien du 03 septembre 2025) insiste sur leur rôle écologique : « Les espaces verts sont des réserves administratives encore appelées trames vertes destinées à la conservation de la biodiversité urbaine. C'est l'oxygène de la ville [...] ils offrent de la verdure et de la beauté à la ville ».

Enfin, une secrétaire particulière d'un PDS (entretien du 06 juillet 2025) évoque leur dimension esthétique, religieuse et économique : « l'espace vert est destiné à être aménagé pour des fins esthétique, religieux ou lieux de cultes traditionnels ou économique, pour faire des kiosques. Les usages doivent payer des taxes ». Il ressort de cet entretien que les espaces verts

ont une multitude de fonctions : fonctions religieuse, spirituelle, économique, financière et esthétique.

### **2.3. *Appréciation politique et justification du développement des espaces verts***

Les entretiens et focus groups ont permis de dégager plusieurs justifications au développement des espaces verts dans la ville de Bobo-Dioulasso. Il ressort que ces espaces « contribuent à améliorer la qualité de l'air, offrent des lieux de détente, font baisser les températures et embellissent la ville ». Ces fonctions écologiques et sociales sont reconnues par les enquêtés, mais leur mise en œuvre reste entravée par des ambiguïtés politiques et administratives. Le concept politique des espaces verts est souvent critiqué, bien que certains enquêtés en proposent des définitions valorisantes. Ainsi, un ancien conseiller municipal (entretien du 07 septembre 2025) affirme : « L'espace vert relève de la politique environnementale qui consiste à protéger l'environnement conformément aux protocoles et conventions que l'État a signés pour avoir de l'aide au développement. » Cette vision des choses met en lumière l'enjeu international et stratégique de l'environnement dans les politiques locales. H.C. (entretien du 25 juin 2025), souligne les contradictions dans la gestion foncière : « Ce sont des équipements de la ville qui normalement sont imprescriptibles et inaliénables. [...] Mais les autorités administratives et politiques définissent mal l'espace vert. De telles pratiques ont impacté négativement la conservation de la biodiversité urbaine. Voilà pourquoi, des bâtiments R+ se sont dressés sur des espaces verts. » Cette déclaration illustre le détournement des espaces verts à des fins privées et l'absence de rigueur dans leur protection. Ces témoignages révèlent que le terme « espace vert » est porteur d'enjeux notionnels et pratiques.

Dans la commune de Bobo-Dioulasso, le sens et l'usage se confondent. Mal connu dans les langues locales et dans la réalité sociale, l'espace vert est souvent utilisé de manière inappropriée, ce qui contribue à la détérioration du couvert végétal. Toutefois, certains citoyens, mieux informés, participent activement à leur préservation. Une question centrale se pose : les acteurs politiques, les spécialistes de l'aménagement, les commissions de l'environnement et les usagers sont-ils capables d'identifier et de localiser les espaces verts de la ville ? Autrement dit, les perceptions sociales sont-elles compatibles avec l'état réel des lieux ? En termes d'état des lieux des espaces verts et de leurs représentations sociales<sup>2</sup> dans la ville de Bobo-Dioulasso, on note ce qui suit<sup>3</sup> :

- ✓ Arrondissement 2, secteur 23 : 1550 m<sup>2</sup>
- ✓ Arrondissement 3, secteur 14 : 1598 m<sup>2</sup>
- ✓ Arrondissement 4, secteur 24 : 2515 m<sup>2</sup>
- ✓ Arrondissement 5, secteur 25 : 1219 m<sup>2</sup>
- ✓ Arrondissement 6, secteur 18 : 841 m<sup>2</sup>
- ✓ Arrondissement 7, secteur 29 : 2101 m<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Au niveau national, c'est 7 076 réserves administratives qui ont été identifiées, dont 4 894 occupées illégalement, soit 69,16 % d'occupation illégale. Source : <https://www.facebook.com/share/1FdWeqUQSc/>

<sup>3</sup> Le service de l'urbanisme a fourni, après négociations, les coordonnées de vingt-huit (28) espaces verts répartis dans les différents arrondissements.

L'arrondissement n°1 n'a pas de données numérisées. La carte des espaces verts reste indisponible et confidentielle. La majorité de la population ignore donc la localisation, la forme et le rôle de ces espaces. Sur les sept (07) arrondissements de Bobo-Dioulasso, seuls deux (02) ont pu recenser leurs espaces verts : l'arrondissement n°2 en compte cent-vingt-trois (123), et le n°7 en dénombre quatre-vingt-dix (90). Cette absence de signalisation est problématique. Comme le souligne O.A. (entretien du 12 septembre 2025) : « Un espace vert est un espace aménagé ou destiné à être aménagé. À vue d'œil, on ne peut distinguer un espace vert d'une parcelle d'habitation [...] C'est pourquoi, bon nombre de gens les utilisent à des fins non destinées. ». Il ressort de cette dernière affirmation que le non aménagement des espaces verts influence leurs usages sociaux.

T.T (entretien du 07 septembre 2025) confirme le point de vue de O.A. : « L'inventaire des espaces verts n'a jamais été fait. [...] Il est arrivé que l'agent domanial propose des solutions pour rendre beaux, écologiques les espaces verts sans qu'on l'écoute. » Un état des lieux est en cours, visant à recenser les espaces, à évaluer leur état physique, à identifier les menaces et à établir une politique de gestion. Un cahier de charge a été élaboré, stipulant que l'arrondissement est propriétaire de la concession. Les normes d'aménagement recommandées sont :

- ✓ 70 % de superficie couverte d'espèces végétales
- ✓ 30 % pour les infrastructures et équipements
- ✓ Aucune construction au-delà du rez-de-chaussée

Dans les anciens quartiers, souvent lotis avant ou juste après l'indépendance, les espaces verts sont nombreux mais parfois mal entretenus. Certains sont occupés par des restaurants ou des maquis. D'autres sont envahis par des boutiques, comme le souligne S.W. (entretien de 20 juillet 2025). La croissance démographique est également pointée comme facteur de dégradation. Un membre de la délégation spéciale déclare (entretien du 20 juillet 2025): « La situation des espaces verts nous préoccupe tous aujourd'hui. Ils sont mal entretenus, détournés de leur vocation première et menacés par la croissance urbaine. Les galeries forestières disparaissent alors qu'elles jouent un rôle clé dans le confort des habitants. » Les espaces verts délaissés deviennent des lieux de pâturage, de dépotoirs ou de refuge pour des activités illicites. Un riverain d'un espace vert témoigne (entretien du 25 août 2025) : « Dans notre quartier Ouezzinville [...] il y a un espace vert qu'une personne a tenté d'occuper illégalement [...] Lorsqu'il est chassé le lieu est devenu plus dangereux. [...] Des gens violent des femmes et certains en font des usages occasionnels pour des plaisirs. » Un autre espace vert, non aménagé, est cité sans coordonnées, l'agent domanial refusant de les fournir. Ce lieu est devenu un repaire de bandits. Le propriétaire du bâtiment affirme posséder des documents légaux, mais se contredit en disant qu'il négociera avec les autorités politiques à venir. Ce panorama révèle une gestion confuse et parfois détournée des espaces verts à Bobo-Dioulasso. Entre enjeux politiques, méconnaissance populaire et pression démographique, leur préservation dépend d'une meilleure coordination entre les acteurs, d'une clarification des statuts et d'une sensibilisation accrue de la population.

#### 2.4. Menaces politiques et économiques des espaces verts

Les espaces verts sont menacés par des logiques électoralistes et économiques. D.T. (entretien du 12 août 2025), agent de la mairie, déplore : « Comme il n'y a plus de lotissements, certains dirigeants se soucient peu du foncier [...] les questions portant sur l'état numérique, physique des espaces verts [...] n'ont pas eu de réponse ». Cela montre que la gestion des espaces verts est aussi tributaire des compétions électoralistes créant des méfiances et des défiances entre les acteurs (Nébié et al, 2018).

B.O. (entretien du 07 août 2025), agent technique, critique le laxisme des autorités : « En son temps, les hommes politiques [...] se récompensaient par les lotissements exceptionnels [...]. Ils ne font pas de distinction, les laissent sans soins et souvent les vendent ». Il propose une solution simple : « Il suffit seulement de mettre des plaques sur lesquelles sont écrites espaces verts ». La mairie invoque le manque de moyens, mais H.C. (entretien u 12 août 2025) conteste : « Nous n'avons pas besoin des millions [...] Il suffit de faire appel aux Associations [...] Je suis sûr qu'elles vont suivre les conseils et travailler à bien entretenir ces lieux ».

Le manque d'information favorise les dérives. L'enquêtée K.M. alerte : « Des individus mal intentionnés viennent avec des fausses références [...] Si vous faites erreur de leur donner les vraies références des espaces verts, ils vont utiliser [...] pour les vendre comme parcelle ». B.O. (entretien du 07 août 2025) confirme les conséquences écologiques du non-respect des usages officiels des espaces verts : « J'ai maintes fois interpellé des gens [...] Ils font la sourde oreille et construisent ce qu'ils veulent. Aujourd'hui, ils sont attrapés par la loi ». Enfin, H.C. (entretien du 14 août 2025) dénonce l'instrumentalisation religieuse : « j'ai constaté un début d'occupation d'un espace vert par des responsables religieux [...] Ils m'ont répondu que c'est pour Dieu qu'ils construisent [...] Je leur ai aussi répondu que Dieu n'aime pas le désordre. J'ai été convoqué par le maire et sommé de ne plus parler cette affaire aussi sensible ». Ce tableau révèle une gestion défailante des espaces verts, entre absence de signalisation, confusion des statuts, pressions politiques et urgences sociales. Leur préservation nécessite une volonté politique claire, une mobilisation communautaire et une meilleure information citoyenne.

Au secteur 23 de l'arrondissement 2 de Bobo-Dioulasso, l'espace vert est menacé par « un bâtiment R+ » et « l'érection d'une mosquée ». D'autres espaces sont utilisés comme des zones de pâturage ou occupés par des Personnes Déplacées Internes (PDI), révélant une pression sociale sur ces lieux. Dans l'arrondissement n°5, secteur 5, on constate qu'un espace vert, autrefois utilisé comme buvette, est devenu un « dépôt des peaux et noyaux de mangues ». Le nouvel occupant prétend vouloir en faire du compost. Ce dernier « ignore l'importance des espaces verts ». Au-delà des représentations sociales des espaces verts qui déterminent leurs més-usages, ces derniers (espaces verts) souffrent également du « manque d'informations de la part des populations, de l'ingérence de la politique dans l'administration foncière, de l'insuffisance des moyens techniques et financiers » et de la « non mise en application des textes ». Le laxisme et la mauvaise volonté des autorités révèlent « l'incohérence entre les objectifs du politique et les pratiques liées à la vocation des espaces verts ».

Malgré tout ce constat non reluisant, certains citoyens valorisent ces lieux. S.W. (entretien du 21 juillet, 2025) témoigne : « je paie plus de sept cent mille (700000) francs par an [...] C'est un lieu ombragé [...] tout ce monde qui se rencontre fréquemment pour se distraire ». On s'aperçoit que les espaces contribuent et pourront davantage contribuer à l'assiette fiscale.

C'est d'ailleurs le témoignage de A.D. (entretien du 10 septembre 2025) affirme : « j'emploie six (06) personnes [...] je contribue à l'économie de la mairie en payant trois soixante mille (360000) f/an ». Des espaces comme le jardin de LONAB ou le Jardin de la Renaissance ont été aménagés. Un président de délégation spéciale affirme : « les espaces verts ont toujours été protégés avec le peu de moyen que nous disposons ». Mais « des esprits malins [...] sont sous le coup de la justice ». L'information reste « un couteau à double tranchant » : bien utilisée, elle favorise la préservation ; mal maîtrisée, elle entraîne la destruction.

### **3. Discussion**

La ville de Bobo-Dioulasso, capitale économique et culturelle du Burkina Faso, dispose d'un potentiel important en espaces verts, favorisé par « la bonne pluviométrie et la richesse des sols ». Le schéma directeur d'aménagement confirme une structuration urbaine propice au développement durable. L'analyse structuro-fonctionnaliste permet d'interroger les liens entre représentations sociales et usages des espaces verts.

#### ***3.1. Les représentations sociales contre le développement des espaces verts***

Les espaces verts jouent un rôle essentiel dans l'environnement urbain. Toutefois, ils sont d'abord mal cernés, leurs usages souvent dévoyés. Le déficit d'information et de sensibilisation rend floue « la politique du développement durable », qui n'est pas accompagnée d'une « théorie de l'innovation sociale » pour former et informer les citoyens. Les occupations illégales révèlent une logique sociale fondée sur des intérêts économiques, transformant les espaces verts en « faits sociaux ». Cette dynamique locale, marquée par des « stratégies de contournement », illustre la confrontation entre normes officielles et pratiques informelles (Olivier De Sardan, 1995). Ensuite, les actes antiécologiques sont nombreux : « bâtiments R+, dépotoirs d'ordures ménagères, pâturage, champs, terrains de football, garages, lavage de moto ». Ces usages détournent les espaces verts de leur vocation, souvent « non aménagés, délaissés, non immatriculés, non indiqués ». Cela accentue l'incohérence entre discours et pratiques politiques est aggravée par « l'insuffisance des moyens financiers et techniques » et une gouvernance locale défaillante (J-M. Ela, 1998). La croissance démographique, l'exode rural et la crise sécuritaire accentuent la pression sur le foncier urbain. L'urbanisation rapide devient un prétexte pour « contourner la loi » (Olivier De Sardan, 2010), justifiant la « déclassification des espaces verts » par des commerçants ou des hommes politiques.

#### ***3.2. Les représentations sociales et contribution au développement des espaces verts***

Les représentations sociales jouent un rôle fondamental dans le développement durable, notamment dans la préservation de la végétation urbaine. Comme le souligne Karl (1867), « l'environnement est le domaine de définition par excellence de l'homme » et les ressources naturelles sont « un héritage à transmettre et non à être outrancièrement exploité ». Cette vision est prolongée par le rapport Brundtland (1987) et la conférence de Rio (1992), qui valorisent les savoirs locaux. Au Burkina Faso, cela se traduit par des pratiques telles que les « bois sacrés, les aires de causeries, les arbres à palabre, les zones de réjouissances populaires et les jardins botaniques du tradipraticien ou le jardin du chef ». Le détournement de destination des espaces verts est souvent une stratégie d'adaptation ou un appel à l'autorité. Les populations se

demandent : « Où se trouve l'espace vert ? Quelle est sa fonction ? Quelle loi régit la vie des espaces verts ? » Faute de réponses claires, elles occupent ces lieux pour des usages visibles : garages, champs, buvettes, etc. Ce phénomène découle de « négociations qui consistent à contourner ou modifier les règles de jeu » (Olivier De Sardan, 2010). Certains citoyens aménagent volontairement les espaces verts, plantent des arbres ou construisent des kiosques. Les taxes qu'ils paient participent au développement durable, conformément à la « théorie de compensation intergénérationnelle » de Hartwick M. (1977), selon laquelle « les recettes liées à l'exploitation des ressources naturelles doivent servir à créer un capital ».

Les acteurs locaux, tels que les démarcheurs ou agents de liaison, jouent un rôle clé dans la sensibilisation. En se rapprochant des autorités, ils deviennent des relais de la politique environnementale. Cette dynamique illustre la « méthode de négociation de la loi » (Olivier De Sardan, 2010), où les espaces verts, bien que « imprescriptibles et inaliénables », sont souvent modifiés par des intérêts politiques. Les représentations sociales deviennent ainsi « le modèle du développement durable » (Lo Monaco & Lheureux, 2007), structurant les rapports entre écologie, économie et société. L'acteur local, selon Parsons T. (1937), « cherche fréquemment à façonner son milieu pour mieux vivre ».

### ***3.3. Des mesures pour une gestion efficace des espaces verts***

La gestion des espaces verts repose sur les théories du développement durable, notamment celle de Rio (1992), qui recommande de « recourir aux savoirs locaux de l'environnement ». L'ethnobotanique, l'ethnoécologie et l'ethnométhodologie (Belton, 2002) renforcent les politiques d'innovation sociale locale. L'anthropologie de l'innovation sociale est « la sève nourricière de la politique de préservation végétale urbaine ». Elle exige que les autorités tiennent compte des « comportements, réactions, couches sociales, lieux et conditions de provenance » pour une gouvernance environnementale adaptée. Le développement durable repose sur la connaissance de « l'histoire, des légendes, de la culture locale, des liens identitaires ou de l'économie ». Face à l'insuffisance d'information, les chefs coutumiers peuvent être mobilisés. Ils ont « la légitimité au village et dans le quartier » et leur influence dépasse celle des élus. Comme le dit Ki-Zerbo J. (2003), « la tradition est souvent la racine de la politique du développement ». Impliquer des figures comme le griot ou le tradipraticien permet un engagement communautaire fort, bien que parfois trahi (Sanou D.B., 2014). La gestion des espaces verts passe par « l'agir communicationnel » (Habermas J., 1987), une communication « anthropologique et participative ». Les légitimités locales en sont les vecteurs. Enfin, pour contrer les occupations illégales, il faut inclure toutes les parties dans une « négociation neutre et impartiale », où « tout le monde a raison » constitue le point de départ du dialogue.

## **Conclusion**

La gestion des espaces verts dépend fortement des représentations sociales. Bien perçus, ils occupent une place centrale dans la vie urbaine, offrant « de la verdure, de l'oxygène, réduisent les stress, les fatigues et baissent les températures ». Ils sont aussi des lieux de rencontre et de cohésion, contribuant au développement durable. Mal définis, ils deviennent des espaces délaissés, illégalement occupés, vecteurs de « peur, perversion sociale, déstructuration ». Leur usage reflète une réalité économique et politique. Pour restaurer leur rôle social, il faut

les inscrire dans leur contexte historique, culturel et environnemental. La langue et « l'éducation environnementale transmise par les légitimités locales » sont essentielles. La gouvernance doit s'appuyer sur les savoirs et pratiques locaux, avec l'implication des chefs traditionnels, griots, associations et courtiers. Enfin, « la résolution des conflits avec la loi est toujours à l'amiable », soulignant l'importance d'une anthropologie juridique et d'une communication participative pour revitaliser ces espaces.

### Bibliographie

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.
- Becker, C., Hamer, A., et al. (1994). *Beyond Urban Bias in Africa: Urbanization in an Era of Structural Adjustment*. Portsmouth–London : Heinemann – J. Currey.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (1992). *L'entretien*, Paris : Nathan.
- Brundtland, G. H. (1987). *Our Common Future*. Oxford University Press.
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (UNCED), tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 3 au 14 juin 1992
- Duchesne, S., & Haegel, F. (2004). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*. Paris : Armand Colin.
- Durkheim, É. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Alcan.
- Ela, J.-M. (1998). *Innovation sociale et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en bas*. Paris : L'Harmattan.
- Fairhead, J., & Leach, M. (1994). *Représentations culturelles africaines et gestion de l'environnement*. (Article).
- Gregory, J. (1974). *Underdevelopment, Dependency and Migration in Upper Volta*. Cornell University.
- De Jong, G. F., & Harbison, S. F. (1981). *Policy Intervention Considerations: The Relationship of Theoretical Models to Planning*. Dans *Rural-Urban Migration and Rural Development Interrelations in West Africa: Some Obstacles to Goal Achievement* (éd. E.K. Campbell).
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- Hardin, G. (1968). *The tragedy of the commons*. *Science*, 162(3859), 1243-1248.
- Hartwick, J. (1977). *Intergenerational equity and investing of rents from exhaustible resources*. *American Economic Review*, 67(5), 972-974.
- Jodelet, D. (1989). *Représentations sociales : un domaine en expansion*. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (pp. 31-61). Paris : Presses universitaires de France.
- Juhé-Beaulaton, D. (2006). *Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés... Actes de l'atelier IFB*, 68-72.
- Ki-Zerbo, J. (2003). *À quand l'Afrique ?* Paris : Éditions de l'Aube.
- Labbé, D., & Monière, D. (2003). *Analyse de contenu et analyse documentaire*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lo Monaco, G., & Lheureux, F. (2007). *Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes de recherche*. *Revue électronique de psychologie sociale*, 1-55.
- Loi n°55-2004/12/AN du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso,

- Loi n°024-2018/AN portant loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire au Burkina Faso.
- Lomazzi, L., & Ménard, M. (2018). Où en est la théorie du/des commun(s) ? *tic&société*, 12(1).
- Mauss, M. (1925). *Essai sur le don*. Paris : PUF.
- Marx, K. (1867). *Le Capital. Critique de l'économie politique. Livre I*. Hambourg : Otto Meissner.
- Morgan, D. (1988). *Focus Groups as Qualitative Research*. Sage.
- Nébié, G. et Nikiema D., (2018), *Lotissements à Ouagadougou au Burkina Faso : méfiance entre acteurs et défiance de l'autorité publique*, Mélanges en l'honneur du Professeur Emérite Benoît D. N'BESSA. TOME 1, ISBN N° 978-99919-79-99-1, Dépôt légal 10861 du 05/12/2018, Sous la direction du Professeur Léon Bani BIO BIGOU
- Nébié G. (2023), *Mutations des systèmes politiques traditionnels et démocratisation locale dans la province du Boulgou, Région du Centre-est (Burkina Faso)*, thèse de doctorat unique soutenue à l'université Joseph-KI-ZERBO en octobre 2023.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement*. Paris : Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2001). Les trois approches en anthropologie du développement. *Tiers-Monde*, 42(168).
- Olivier de Sardan, J.-P. (2010). Développement, modes de gouvernance et normes pratiques. *Revue canadienne d' recherches du développement*, 31(1-2), 5-20.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Ouédraogo, D., & Piché, V. (2007). *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*. Paris : L'Harmattan.
- Parsons, T. (1937). *The Structure of Social Action*. New York : McGraw-Hill. (Trad. fr. ultérieure citée dans le texte).
- Sanou, D.-B. (2014). *Politiques environnementales : traditions et coutumes en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan.
- Todaro, M. (1997). *Urbanization, Unemployment and Migration in Africa*. New York : Population Council